

PARCOURS DE FORMATION

A la suite de l'inscription, la formation se déroulera en deux grandes étapes :

- La formation théorique (validée par l'ETG)
- La formation pratique (validée par la réussite de l'examen pratique)

La formation théorique :

Cette formation se déroulera en salle, de manière collective (sauf exception) ou par internet via la plateforme Prépacode et permettra d'apprendre et de vérifier les acquis,

Pour apprendre les différents thèmes et comprendre la route, il vous sera dispensé des cours de « code de la route » portant sur les grands thèmes suivants :

- La signalisation
- Les priorités
- Les règles de circulations
- Les croisements et les dépassements
- Les arrêts et les stationnements
- La visibilité et l'éclairage
- L'éco-conduite et l'écomobilité
- Les tunnels et les passages à niveau
- Le partage de la route
- La prise de conscience des risques

Il sera également abordé des thèmes de sécurité routière tel que :

- L'alcool et stupéfiants et la conduite
- La vitesse
- Les équipements du véhicule

Cette dernière liste n'est pas exhaustive et peut être amenée à évoluer selon les questions des participants ou encore de l'actualité. Chacun de ces thèmes seront développés durant les séances de cours dispensé par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

En dehors des horaires de cours de code de la route, des tests visant à évaluer les connaissances seront proposés et donneront lieu à une correction. La projection des séries se fait de manière collective, et l'enregistrement de vos réponses s'effectue sur un boîtier. Les réponses sont ainsi regroupées et sur un logiciel retraçant l'ensemble de votre progression ainsi que votre présence en salle de code.

Il vous est fortement recommandé de continuer le travail chez vous grâce au livre de code, reprenant l'ensemble des thèmes, afin de perfectionner vos connaissances.

En ce qui concerne la formation au permis A2, il n'y aura pas de cours spéciaux, les spécificités de la conduite de ces véhicules seront développées durant la phase pratique, on parlera alors de formation de la théorie de la pratique.

Lorsqu'il apparaît que votre niveau est satisfaisant, grâce au logiciel, l'équipe pédagogique vous orientera vers le passage de l'Examen Théorique Général afin de valider l'admissibilité au permis de conduire. Dès lors il vous appartient de vous inscrire auprès d'un opérateur agréé via internet et de leur régler la somme en vigueur cette date.

La formation pratique :

Cette formation débutera soit en parallèle, soit après la formation théorique, en fonction de différents paramètres (disponibilité, progression, assiduité, budget,...). Cette formation sera le plus souvent individuelle mais pourrait aussi se dérouler en « binôme » (un conducteur et un observateur)

Votre formateur vous guidera pas à pas, de manière à valider les différents objectifs de formation compris dans les quatre étapes de formations. Une progressivité s'installera tant au point de vue :

- de la manipulation du véhicule (volant seul, pédales, levier de vitesse et accessoires)
- de l'environnement (dans un trafic faible ou nul, dans un environnement urbain, ...)
- de l'autonomie (guidage du formateur jusqu'à l'autonomie complète)

Il vous est possible également de demander à effectuer de la conduite de nuit, un voyage école, de la conduite dans une grande ville ou encore d'effectuer un trajet ou vous avez vous même décidé le parcours.

Une fois que les différents objectifs de la formation sont acquis, votre formateur vous proposera une date afin de vous présenter à l'examen pratique de la conduite.